



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE  
34 DU GENERAL DE GAULLE  
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230414-2023-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

## Département

Aisne

## Arrondissement

Vervins

## Canton

Vervins

**Séance du 14 avril 2023**

**Délibération : N° 2023-19**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 19

Présent(s) :

L'an deux mille vingt trois le Vendredi 14 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 06 avril 2023

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER, Kelly CATILLON, Victorien POTIN, Rémy WALME, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER

Absent(s) :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE ayant donné pouvoir à Marie-France DESIMEUR-CLOUX, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, , Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Victorien POTIN, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER, Sandrine HAVY ayant donné pouvoir à Sylvie LOCATELLI

Secrétaire de séance :

Rémy WALME

Réhabilitation du commerce 92 rue du Général De Gaulle : avenant au lot 3 Plomberie-ventilation

## DELIBERATION

Dans le cadre de l'opération « Réhabilitation du commerce la Calèche Fleurie en un commerce les saveurs de nos fermes », il a été constaté que la chaudière ne pouvait se remettre en route et devait être changée.

Le montant initial du marché du lot 3 « plomberie ventilation » attribué aux Etablissements Colas Pézeril est de 18 616,47 € HT.

### 1 – Plus-value chaudière gaz :

Fourniture et pose d'une chaudière gaz au sol à condensation

3 851.93

TWINEO EGC de chez DE DIETRICH pour chauffage

seul

Modification, reprise et adaptation des canalisations

Chauffages en cuivre, compris raccordement de la vidange,

Installation d'un pot à boues et mise en place d'un filtre pour les condensats

1 610.24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230414-2023-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

Raccordement de la ventouse sur votre cheminée compris

1 255.56

Passage d'un tubage PPS diamètre 80 et installation d'un terminal en tête

De cheminée

Fourniture et pose d'un thermostat d'ambiance simplifié

489.12

Compris raccordement sur la régulation programmable du

Tableau de la chaudière, installation d'une sonde extérieure

**206.85**

***Sous-Total 7***

## **2 – Moins-value chaudière gaz :**

Fourniture et pose d'une préparateur GAZ sol OPTIMA

- 2 810.60

VX-200L raccordement sur Ventouse

Fourniture et pose d'une ventouse verticale

- 655.62

(intervention, étanchéité et raccordement en toiture non prévue)

**466.22**

***Sous-Total H.T. - 3***

## **3 – Moins-value Réseaux EC et EF sous dallage dans le laboratoire :**

-

Distribution du réseau ECS dans le laboratoire compris

- 1 606.61

nourrice

Distribution du réseau EF dans le laboratoire compris

- 1 900.77

nourrice

**Sous-Total H. T. – 3**

**507.38**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230414-2023-19-DE

**TOTAL HT** **233.25** **€**

Reception par le préfet : 18/04/2023

**233.25**

**T. V. A. : 20.00%**

**46.65**

**TOTAL T. T. C. EN EUROS**

**279.90 EUR**

Montant marché initial : 18 616,47 € HT

Montant avenant : 233,25 € HT

Nouveau montant marché : 18 849,72 € HT soit un pourcentage d'écart de 1,25 %

## DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°1 du lot n°3 « plomberie ventilation » d'un montant de 233,25 € HT, soit une plus value de 1,25 % ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 du lot n°3 et tous documents y afférant.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Lecture faite les membres ont signé au registre.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 14 avril 2023



Le Maire

Philippe WERY